

# Motion d'assemblée générale des contrôleurs d'Orly du 19 octobre 2006

Les contrôleurs d'Orly, réunis ce jour en assemblée générale, ont pris connaissance du projet de protocole social dans sa version B2. Conscients des objectifs environnementaux et de la réorganisation de la région parisienne, ils se prononcent sur les points suivants :

- ils demandent l'inscription sans ambiguïté de l'unité de la DGAC dans la Fonction publique d'Etat et refusent, dans un contexte de FAB européen, tout projet de fusion entre prestataires de services ;
- ils refusent les nouvelles modalités d'application du droit de grève ;
- conformément au rapport Lambert, ils demandent la localisation d'Opera à Athis-Mons et refusent le scénario CAPP, même en mesure transitoire ;
- ils n'envisagent la séparation de qualifications à Orly que lors de la mise en œuvre opérationnelle d'Opera ;
- ils ne sont pas dupes de l'artifice du nouveau groupe A et demandent une nouvelle fois le classement égalitaire d'Orly avec les CRNA.

Les contrôleurs d'Orly mandatent les organisations syndicales pour faire aboutir ces revendications par tous les moyens, y compris la grève.

**Motion votée à l'unanimité des suffrages exprimés**